

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/01/2010

L'an deux mil dix, le 22 janvier, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 20h

•Personnes présentes :

Martine SOREL, Maire, Martine DELILLE, Laurent DESCHAMPS, Adjoint, Philippe BOUILLETTE, Lydia MILCZAREK, Claudine ERNOTTE, Barbara DESLAVIERE, Patricia DEHANT, Olivier ROUSSELET

•Absents excusés : Frédéric BOUTELOUP, Valérie GAUTROT (a donné pouvoir à Patricia DEHANT)

Lydia MILCZAREK a été nommée secrétaire de séance

•Révision des loyers des logements Mairie et presbytère

Bail presbytère : A l'unanimité, le Conseil décide de ne pas augmenter le loyer mensuel d'un montant de 166.47€ (cent soixante six euros et quarante sept centimes) pour l'année 2010.

Bail logement Mairie : A l'unanimité, le Conseil décide d'augmenter le loyer mensuel à 100 euros (cent euros) pour l'année 2010.

•Délibération épandage du compost urbain issu de l'unité de traitement située à Triel sur Seine

Madame le Maire fait lecture du rapport de présentation, rappelle qu'une enquête publique s'est déroulée du 19 novembre au 19 décembre 2009 et que la Commune doit délibérer sur sa position par rapport à ce projet.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

S'oppose à l'unanimité à l'épandage du compost urbain issu de l'unité de traitement située à Triel sur Seine sur le territoire communal.

Ceci fera l'objet d'une délibération.

•Demandes de subventions

DDEN : Madame le Maire fait lecture de la demande de subvention de la Délégation Départementale de l'Education Nationale (DDEN) qui est une association loi 1901 dont les activités sont principalement :

-la visite des bâtiments scolaires (équipement, entretien, sécurité, hygiène) des écoles maternelles et élémentaires,

-liaison et coordination entre les écoles et les municipalités,

-participation comme membre de droit aux conseils d'écoles,

-incitation et animation dans le domaine des équipements complémentaires de l'école,

-réflexion et information sur l'école et éducation,

-organisation de concours d'orthographe dans le Vexin,

-participation au concours des écoles fleuries.

Dans le Vexin, sur 72 écoles 60 sont visitées par 4 DDEN.

L'association demande une subvention de 30 €, proposition acceptée à l'unanimité du Conseil.

Sapeurs pompiers : Madame le Maire fait lecture de la demande de subvention des sapeurs pompiers du Val d'Oise.

Cette demande est rejetée à l'unanimité du Conseil.

Foyer Socio Educatif du Collège de Bray-et-Lû : Cette demande de subvention présentée au Conseil du 6 Novembre dernier avait fait l'objet d'un report le Conseil souhaitant connaître le rapport moral et financier de cette association. Après lecture de ces éléments et compte tenu de la nature des sorties proposées peu culturelles, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas accorder de subvention.

•Caisse Nationale d'Action Sociale

Nous procédons comme il l'est demandé par cet organisme, à la désignation d'un délégué élu et d'un délégué agent

-Déléguée élue : Barbara DESLAVIERE

-Déléguée agent : Cécile HERBAUT

•Fête du parc

Madame le Maire fait lecture d'un courrier adressé par le PNR concernant la participation éventuelle de la commune à la Fête du Parc du 6 juin 2010 qui se déroulera cette année au Château de Jambville. Le Conseil décide de ne pas participer à l'organisation de cette fête.

•Interdiction quads et motos, barrière

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande d'habitants qui disent être gênés par la circulation d'engins particulièrement bruyants. Il nous paraît très difficile de contrôler la circulation de ces engins, toutefois il sera fait mention d'une interdiction de circulation d'engins non homologués sur le territoire de la Commune dans le prochain arrêté concernant le bruit. Nous conseillons aux habitants de ne pas hésiter à constater la Gendarmerie qui sera destinataire de cet arrêté.

•Concert du festival du Vexin

Madame Le Maire fait part de son souhait d'accueillir dans le cadre du festival du Vexin, un concert dans l'église dont la date est fixée au samedi 18 septembre.

Le Conseil à l'unanimité approuve cette proposition.

•Stationnement des cars sur la place du Monument aux Morts

Ce point est mis à l'ordre du jour à la demande de M.Laurent DESCHAMPS, Maire Adjoint, qui demande aux membres du Conseil de bien vouloir statuer sur le bien fondé du stationnement des autocars sur cette place, rappelant qu'à eux-seuls ils immobilisent un nombre certain de places de parking et qu'ils occasionnent une nuisance visuelle à l'entrée du village. Après une vive discussion et un vote de 8 voix pour, 2 voix contre et une abstention, il est décidé, par un arrêté et l'installation de panneaux, d'interdire le stationnement des véhicules de plus de 5.5 tonnes à partir du 15 mars 2010. Cet arrêté sera transmis à la Gendarmerie.

•Déchets de bois au Marais de Becquere

Philippe BOUILLETTE indique qu'une première coupe des peupliers a été faite et que le reliquat sera réalisé d'ici fin février. Une fois les troncs ôtés des parcelles, il restera une très grosse quantité de déchets que la Commune proposera gratuitement aux habitants selon des modalités qui vous seront précisées ultérieurement.

•Point sur les commissions

Commission animation : Bilan de la fête de Noël positif

Commission travaux : -Le feu tricolore face à l'arrêt de bus a été remplacé

-La restauration du mur de l'église sera réalisée en fonction de la météo

-Suppression de l'auvent du Foyer Rural qui menaçait de s'effondrer, rebouchage des fissures et remise en peinture de la façade.

- L'installation des mains courantes au cimetière et la réfection de la rue du Bout d'en Haut devraient commencer dès que la météo le permettra.

Madame le Maire indique que compte tenu du nouveau mode d'attribution des subventions du Conseil Général (contractualisation) certains projets pourraient être reportés.

•Emploi aidé

Madame le Maire indique que la mise en place des nouveaux Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) pourrait permettre à la Commune de bénéficier d'une embauche à faible coût et propose de rencontrer un conseiller du Pôle Emploi pour de plus amples renseignements.

•Questions diverses :

•Charte paysagère

Madame le Maire fait un compte rendu des deux premières réunions, elle indique qu'une journée randonnée est prévue le 7 mars avec le groupe d'habitants qui participe à l'élaboration de la Charte, les membres du Conseil Municipal, Magali LAFFOND du PNR, Mme IZEMBART paysagiste. Une autre réunion de diagnostic sera programmée courant mars.

•Dates à retenir :

Prochain Conseil : le 5 mars 2010, 20 h.

Elections régionales : les 14 et 21 mars

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00h15

Le Maire, Martine SOREL